

Sécuriser le circuit du médicament

Objectifs

Compétence visée

- Maîtriser le circuit du médicament

Aptitudes :

- Comprendre les différentes étapes du circuit du médicament
- Analyser les risques propres à l'établissement
- Maîtriser les outils d'auto-évaluation interne du circuit du médicament dans l'établissement

Les plus de ce programme

Modalités de positionnement et d'évaluation

- Évaluation des acquis à l'entrée et à la fin de la formation, par grille de positionnement

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques et méthodologiques
- Travail sur les situations concrètes rapportées par les participants

Formation accessible aux professionnels en situation de handicap

LE PROCESSUS DU CIRCUIT DU MEDICAMENT

1. Analyse des principales étapes du processus et comparaison entre les exigences et le niveau actuel de l'établissement

- Introduction à la sécurisation du médicament : la règle des 5B « Administrer le bon médicament, à la bonne dose, au bon moment, sur la bonne voie, au bon patient/résident »
- L'approvisionnement
- La prescription
- Support : papier ou informatique
- La retranscription
- Le choix des médicaments : intérêt du livret thérapeutique
- Les protocoles thérapeutiques préétablis
- La préparation
- Le stockage interne des médicaments
- L'administration des médicaments
- Le rôle et les limites de chaque catégorie professionnelle
- L'administration des formes non injectables
- Le cas des médicaments pilés
- Le cas spécifique des injectables
- Le rôle du médecin coordonnateur
- La pharmacovigilance
- Formation des professionnels

2. L'analyse des risques à chaque étape du processus en cas de non conformité

- Cas pratique en atelier adapté aux spécificités de l'établissement :
- A partir du macro processus du circuit du médicament, les professionnels devront identifier, quantifier, hiérarchiser des proposer des actions de progrès pour chaque point critique.

3. Les outils d'évaluation du circuit du médicament

- L'audit organisationnel
- L'audit sur dossier
- L'audit de pratique

Public

Personnel soignant, infirmier, médecin, et toute personne intéressée au circuit du médicament. Pas de prérequis

Durée

1 à 2 jours, suivant nature du projet et de l'établissement (ou service)